

Service ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Site de Poisy
Tél : 04 50 46 12 71

Dossier suivi par :

Stéphane BOURCIER
stephane.bourcier@iseta-eca.cneap.fr

Poisy, le 07/07/2026

Objet : Rentrée scolaire 2026 – BTSA GESTION FORESTIERE 1^{ère} année

Madame, Monsieur,

Votre candidature en classe de BTSA GESTION FORESTIERE première année ayant été retenue et confirmée par vos soins, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous différents renseignements concernant la rentrée 2026/2027.

1 – RENTREE

Mercredi 2 SEPTEMBRE 2026 à 8h30

Site Enseignement Supérieur de l'Iseta de Poisy – Bâtiment H

Important : les étudiants internes sont attendus le mardi 1^{er} septembre à 17h à l'accueil du bâtiment H

La matinée du 2 septembre sera consacrée à la présentation des différents personnels de l'établissement ainsi qu'à l'organisation générale de l'enseignement en BTSA.

Vers midi, un repas partagé sous forme de « repas des régions » vous sera proposé.

Chacun apportera une spécialité culinaire de sa région (salée ou sucrée / chaud ou froid) et découpé dans la mesure du possible.

Un réfrigérateur sera mis à disposition pour conserver ce qui aura été apporté.

Les cours débuteront à partir de 13h30.

2 – REGLEMENT INTERIEUR

Nous insistons sur le fait que tous les cours, conférences, TP, TD, études, évaluations formatives et certificatives sont OBLIGATOIRES. Toute absence doit être signalée et justifiée (certificat médical ou autre justification) via école directe auprès du responsable de section. En cas de récurrence d'absence non justifiée, les parents seront informés et des sanctions seront prononcées.

La scolarité s'organise chaque semaine du lundi 8h15 au vendredi 17h20 (sauf exceptions signalées en temps utile) et représente en moyenne 33 heures hebdomadaires.

Les mercredis après-midi seront généralement libres (quelques mercredis après-midi pourront exceptionnellement être travaillés en fonction des projets et notamment sur la première période septembre – octobre).

Les emplois du temps ne sont pas fixes d'une semaine à l'autre et pourront s'adapter pour répondre à des opportunités pédagogiques et professionnelles.

3 - SCOLARITE

La formation en BTSA Gestion forestière est intense et nécessite un investissement important dès la rentrée. La scolarité se déroule en semestres.

Les notes et appréciations sont adressées aux parents à la fin de chaque semestre via Ecole Directe et portées sur le livret scolaire qui accompagne l'étudiant jusqu'à la délibération validant l'obtention du diplôme.

Les cours et activités sur le site de l'école s'arrêteront fin mai 2027.

Un stage obligatoire de 12 à 16 semaines devra être effectué dans un organisme en lien avec la gestion forestière et pourra être réalisé en France comme à l'étranger. La première période de stage obligatoire débutera le 24/05/2027. Des informations vous seront données à la rentrée aussi bien pour rechercher que pour préparer et réaliser votre stage.

Toutefois, nous attirons votre attention sur l'intérêt d'avoir le permis de conduire pour l'obtention d'un stage.

4 – VOYAGES ET VISITES

La gestion financière des tournées, voyages d'étude et sorties sur le terrain associe les élèves de la classe par le biais de leur "Association A.F.E.P.A." sous contrôle de l'équipe enseignante.

Des activités pédagogiques ou extrascolaires pourront être réalisées pour une recherche de financement permettant la réalisation de projets plus ambitieux (voyage d'étude à l'étranger entre autres).

Normalement, aucun frais supplémentaire à la scolarité n'est demandé aux parents au cours de la formation.

5 – MATERIELS DEMANDES

Un ouvrage « La Flore Forestière Française » vous sera remis par l'école. Il n'existe aucun ouvrage pédagogique spécifique au BTSA Gestion Forestière. De fait, il n'y a pas de livre à acquérir et nous travaillerons souvent à partir de photocopies.

Une liberté vous est laissée sur les fournitures scolaires (cahiers, classeurs, ...).

Un ordinateur portable non obligatoire est conseillé pour la réalisation et l'envoi de certains travaux via « Ecole Directe ».

Dans le cadre de travaux pratiques, il vous est demandé de vous munir des éléments ci-dessous :

- Une paire de bottes ou une paire de chaussures de terrain
- Un pantalon solide
- Un vêtement de pluie
- Des vêtements chauds
- Un carnet pour prendre des notes sur le terrain + un crayon de papier

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Stéphane BOURCIER

Responsable de section BTSA GF



ISETA-ECA

Poisy – Chavanod – Sevrier

859 route de l'école d'agriculture - CS 10039 - 74331 POISY CEDEX | 04 50 46 20 26 | contact@iseta-eca.cneap.fr
SIRET Poisy 776 603 060 00018 | SIRET Chavanod 776 603 060 00034 | SIRET Sevrier 776 603 060 00026 | www.iseta-eca.fr